

Des activités agricoles au pied de la colline de Frais Vallon : concertation, expérimentations et étude de faisabilité pour un projet productif

Résumé de l'action : Le Quartier Prioritaire de la Ville Frais Vallon renferme une cité de plus de 5000 habitants dont 40 % des familles vivent en grande précarité. Mais elle dispose d'une colline de 8 ha au pied des bâtiments et d'acteurs sociaux publics et privés volontaristes qui souhaitent développer de nouvelles activités socio-économiques ancrées localement. L'association HEKO Permaculture, en lien avec le collectif local « Habitat, Cadre de vie » et le GIP « Politique de la Ville » propose de développer des activités d'initiation à l'agriculture urbaine d'aujourd'hui en concertation avec les parties prenantes sur place pour créer les conditions d'un projet ambitieux, créateur de lien social, d'amélioration de la Santé et générateur de revenus issus de la production

Contexte et enjeux du projet

1) La cité de Frais Vallon au cœur d'un Quartier Prioritaire de la Ville :

La cité de Frais Vallon regroupe près de 5000 habitants sur 14 bâtiments dont une grande majorité vit dans des conditions de grande précarité. Plus de 40 % des foyers vivent avec les **minimas sociaux (RSA, CMU...)** alors que le taux de chômage des jeunes dépasse les 30%.

Ces 10 dernières années, la population s'est rajeunie avec plus de 33% de moins de 25 ans qui entrent progressivement dans la vie active, alors que les opportunités économiques dans les environs restent trop peu nombreuses.

Ceci étant, le quartier dispose de plusieurs atouts comme un réseau de desserte dense et un environnement naturel préservé avec une colline attenante de 8 ha.

2) La politique de la Métropole favorable à de nouvelles initiatives

Les partenaires publics de la Cité ont à cœur de soutenir son développement et portent avec les acteurs locaux un nouveau projet de territoire (validé fin 2015), qui veut mettre en avant **l'amélioration du cadre de vie et l'implantation d'activités économiques nouvelles**, 2 priorités que l'on retrouve dans le contrat de ville 2017 porté par la Politique de la Ville pilotée par la Métropole

Dans le **cadre de l'AMI "Ville durable et solidaire"**, La Métropole a aussi été retenue avec un projet innovant (SIRIUS) pour Frais Vallon, **qui promeut notamment l'accès à de nouveaux usages et services de proximité** avec une valence environnementale forte. Tous ces initiatives **s'inscrivent** aussi dans les objectifs du NPNRU qui prévoit une valorisation environnementale

de la colline en cohérence avec les orientations du PLUI qui souhaitent conserver le bénéfice environnemental de cet îlot de verdure

3) Des expériences probantes en lien avec un environnement naturel à valoriser

La colline de 8 ha, derrière la Cité, a été par le passé un espace agricole qui, aujourd'hui, renferme une nature préservée d'une biodiversité remarquable. Valoriser ce territoire via des activités agroécologiques comme l'arboriculture ou l'apiculture permettrait un retour vers la Nature pour les différentes catégories d'habitants qui seront impliqués (Elèves, jeunes adultes, aînés)



Les expériences d'agriculture urbaine (cf. projet ANR JASSUR) ont démontré que le fait de recréer du lien entre agriculture et alimentation amenait les populations concernées à faire évoluer leurs habitudes alimentaires vers une part plus importante de consommation de fruits & légumes. Introduire ce type d'activités dans la Cité de Frais Vallon est une opportunité pour travailler cette question avec différents groupes cibles (élèves, mères de famille) face aux carences nutritionnelles des populations défavorisées.

Un autre effet positif pour l'amélioration du cadre de vie dans l'expérience des jardins partagés est le renforcement du lien intergénérationnel (échanges autour du savoir des anciens) que peut apporter le retour d'activités agricoles au plus proche des populations

4) L'agriculture urbaine comme opportunité d'insertion par l'activité économique

Aujourd'hui, le modèle de micro ferme (1/2 hectare) axé sur du maraîchage agroécologique et de la poly-activité (aviculture, apiculture) en harmonie avec l'écosystème (pratiques inspirées de la permaculture) a prouvé sa viabilité économique à moyen terme en permettant à leurs exploitants de vivre dignement de leur travail dès l'année n+2. - source : (source : « Créer sa micro-ferme : Permaculture & Agro-écologie -Linda BEDOUET – fév. 2017) - et la demande croissante de la population urbaine pour une offre en produits agricoles locaux de qualité (biologique) et de proximité fait de l'implantation en milieu urbain d'une production de ce type un avantage comparatif pour une distribution en circuit court.

5) Les attentes du collectif 'habitat, cadre de vie'

L'agriculture urbaine à Marseille est une activité historique à travers l'implantation de jardins ouvriers et ensuite de jardins familiaux et partagés. (cartographie : <http://www.libres-chemins.org/Carte-des-jardins-partages-et>) Le principal collectif d'acteurs sociaux de Frais Vallon (association, bailleurs sociaux) est sensible à ce sujet et souhaite que des initiatives dans ce sens soient proposées dans ce sens. C'est via le GIP 'Politique de la Ville' que l'association HEKO Permaculture a été sollicité pour répondre à cette attente et être force de proposition.

Présentation détaillée de l'Action

• Justification de l'Action

Dans le contexte de la Cité de Frais Vallon, développer un panel d'activités agricoles de proximité qui peut représenter à moyen terme une activité pérenne génératrice de revenus est un projet qui nécessite une 1^{ère} étape d'adhésion de la population, de mobilisation des acteurs motivés et d'études de faisabilité. C'est pourquoi l'association HEKO Permaculture propose une action de 9 à 12 mois avec un panel d'activités qui forment un ensemble cohérent pour atteindre l'objectif affiché.

• Méthodologie de l'Action

Un processus participatif et itératif :

Les acteurs sociaux de la Cité notamment le collectif "Habitat cadre de vie" sont, au coeur de cette idée de projet, néanmoins il faut créer les conditions d'une appropriation de ce projet par la démarche suivante :

- Proposer un cadre de réflexion aux habitants pour une nouvelle approche de l'agriculture urbaine en lien avec leur écosystème

- Générer, à travers les activités proposées ci-après (sensibilisation, atelier débat) , des dynamiques endogènes, forces de propositions sur la nature des activités agricoles et en capacité de gestion dans la mise en œuvre expérimentale.

- Identifier des personnes motrices sur place qui, une fois qu'elles se seront impliquées effectivement, pourront bénéficier d'une formation et d'un accompagnement à la définition d'un futur projet productif.

Les bailleurs sociaux Habitat Marseille Provence et 13 Habitat (pour la Cité des Jonquilles) seront parties prenantes de ce cadre de réflexion afin de s'assurer de leur soutien aux démarches entreprises.

De même, HEKO se rapprochera des bureaux d'études qui vont conduire en 2017 les démarches d'investigation en vue du nouveau programme de renouvellement urbain afin de s'inscrire dans cette dynamique en y apportant leur contribution.

• Description des activités

1) Une 1^{ère} étape de sensibilisation au potentiel de l'agriculture urbaine :

Compte tenu du rapport de la population locale à son environnement naturel, le projet va devoir commencer par susciter la curiosité du public cible sur le potentiel que peuvent représenter des activités agricoles à proximité de son lieu de vie :

a) **Projections du film documentaire "Demain"**: Le film "demain" par son caractère exemplaire et optimiste est à l'origine de nombreuses vocations, il constitue un support de choix pour conduire une réflexion sur ce qu'il est possible de faire à l'échelle individuelle ou collective. Plusieurs personnes ressources seront invitées à partager leurs expériences avec l'assistance.

b) **Visites de sites d'exploitation agricoles et jardins partagés en milieu urbain marseillais** : il existe à Marseille et ses environs de nombreuses initiatives (Font Vert, Terre de Mars, La ferme de Ravel, Les jardins de Sainte Catherine...) qui prouvent que l'on peut

développer une production agricole sur de petites surfaces en milieu urbain et servir ainsi de référentiels et de potentiels partenaires à un projet similaire à Frais Vallon.

c) Ateliers participatifs : Sur la base des activités a) et b), HEKO organisera avec les **acteurs locaux des ateliers ciblés qui permettent à la fois d'aborder différents champs de l'Agriculture Urbaine (exp. Origines des produits alimentaires, qualité nutritionnelle et Santé)** et de recueillir les attentes et propositions des personnes motivés par une action de proximité.

2) **Des opérations d'expérimentations agricoles sur** site à définir ensemble

Dans la logique de notre approche participative, le travail de réflexion sera articulé avec la mise **en place d'opérations expérimentales** co décidées et définies avec les intéressés et adaptées au contexte et à la démarche qui visent à approfondir les motivations et le potentiel que ces activités peuvent générer.

A ce stade, **il n'y a pas d'activités** imposées mais en fonction des dynamiques qui auront émerger (cf. 2)), il sera envisagé **à titre d'exemple** de tester :

a) La culture potagère en bac ou en pleine terre : **Proposer l'installation et la gestion de bacs de culture (ou de carrés en pleine terre) au pied de la Cité pour permettre un accès à la terre et l'initiation aux techniques agro-écologiques pour des productions végétales adaptées à la demande (plantes aromatiques...).** Cette activité s'accompagnera **d'un travail de sensibilisation sur le recyclage/compostage des déchets alimentaires** avec un débouché de proximité.

b) **La gestion d'un mini-poulailler** : Proposer l'installation et la gestion d'un mini-poulailler (\pm 7 poules) qui permettent aux familles participant à l'entretien de collecter et bénéficier des œufs de ponte.

c) **L'installation de ruches et de supports en faveur de la biodiversité** : Introduire quelques ruches sur site comme support à la réflexion sur l'activité d'apiculture urbaine (ses enjeux, son fonctionnement, son modèle économique) et proposer la construction de refuges de biodiversité (hôtels à insectes, nichoirs)

3) Des animations pédagogiques pour le public scolaire :

Afin que toutes les classes d'âge soient concernées par l'expérimentation en cours, les établissements scolaires du secteur (écoles primaires, collèges/lycées) seront invités à exploiter cette initiative comme support **pédagogique en classe avec l'assistance de l'association HEKO.**

4) **Une formation qualifiante à la pratique de la Permaculture et de l'Agroécologie d'une équipe projet locale :**

L'ensemble des activités précédentes aura permis d'identifier des personnes particulièrement engagées et motivées par le projet. Afin de renforcer leurs compétences, l'Action propose de prendre en charge 3 à 5 formations courtes (2 semaines) mais qualifiantes, relatives aux pratiques agro-écologiques et à la permaculture (Cours Certifié en Permaculture). Le site de la Colline pourra servir de cas concret d'études.

5) Une étude de faisabilité pour évaluer correctement le potentiel :

Afin de poursuivre l'objectif de développer sur site des activités agricoles pérennes, il est nécessaire avec les parties prenantes (équipe projet, partenaires locaux, bailleurs sociaux...)

d'étudier l'ensemble des composantes technico-économiques qui font la faisabilité d'un tel projet dans la durée, à savoir :

- Le dimensionnement des activités agricoles et des activités annexes.
- Le marché et les réseaux de distribution.
- **L'organisation sociale et juridique du projet.**
- Les coûts, le budget et le plan de financement.
- **L'intégration des externalités positives**

HEKO pilotera cette étude qui fera l'objet d'un document de projet.

- **Les lieux d'intervention.**

Le principal lieu d'intervention sera les abords de la Cité de Frais Vallon au pied de la Colline. Les locaux de vie commune au sein de la cité de Frais Vallon seront aussi le lieu pour certaines activités (projection, atelier débat, réunions locales...).

Les formations en permaculture sont envisageables sur Aubagne.

- **Les moyens prévus (humains, techniques...) pour sa mise en œuvre ?**

Au moins 2 personnes de l'équipe HEKO (un chef de projet et un chargé de mission) seront affectés au projet.

Les ressources humaines du milieu associatif (animateurs locaux) seront mobilisés pour organiser les activités. Un local de stockage du matériel et petits équipements devra être loué dans la Cité.

Une expertise spécialisée dans l'approche participative (contact avec l'association ARENES) est prévue

Des personnes ressources du réseau HEKO (Permaculteurs, animateur compostage) seront sollicités en fonction des expérimentations mises en œuvre.

- **Le public visé ? (catégories, âges...)**

Le public visé peut se répartir en plusieurs catégories :

- 1) La population active en recherche d'emploi et intéressée par une activité ou un complément d'activité en lien avec le travail de la terre, la production/vente de produits agricoles.
- 2) Les familles résidentes désireuses d'améliorer leurs conditions de vie en termes d'accès à des produits agricoles de qualité issus d'une activité économique dans leur quartier.
- 3) Les enfants des écoles primaires et les élèves du secondaire dans les classes qui organiseront des visites relatives aux expérimentations

- **Les principaux résultats attendus de l'Action ?**

-Une mobilisation sociale : au moins 200 personnes participant aux actions de sensibilisation et d'expérimentation (2, 3, 4)

- Des opérations pilotes qui font l'objet d'une appropriation par les acteurs locaux (auto gestion)

- Un réseau d'acteurs : La constitution d'une équipe projet qui regroupe les différentes parties prenantes en faveur d'une activité agricole responsable de proximité.

- Des porteurs de projet : 3 à 5 personnes issues de la Cité, motivées pour développer une activité d'agriculture urbaine et ayant participé à une formation en permaculture (CCP)

- Une étude de faisabilité : un document de projet qui analyse la faisabilité du développement d'activités agricoles au pied de la colline de Frais Vallon.

• Le budget prévisionnel de l'Action

Classe compta	Dépenses pour l'Action	Type d'unité	Nombre unités	Coût unitaire	Coût pour l'Action
60	<i>Achats (à détailler : matières et fournitures)</i>				
	Terre arable, BRF, Compost, fumier	m3	10	40,0	400 €
	Paille	tonne	0,5	300,0	150 €
	Carton	rouleau	2	45,0	90 €
	Lombrics	kg	1	350,0	350 €
	Sacs 50L renforcées	piece	50	2,0	100 €
	Eau d'irrigation	m3	12	2,5	30 €
	Poules de race	unité	7	30,0	210 €
	Grains bio	20kg	20	30,0	600 €
	semences bio	sachet	100	3,0	300 €
					- €
61	<i>Services extérieurs</i>				
	Location camion 3,5T	jour	4	200,0	800 €
	Location minibus (2)	jour	2	500,0	1 000 €
	Location box	mois	9	100,0	900 €
	Frais d'organisation d'ateliers (25 pers)	session	2	500,0	1 000 €
					- €
62	<i>Autres services extérieurs</i>				
	Accompagnement démarche participative	h.j	6	600,0	3 600 €
	Formation en permaculture (4 pers)	pers	4	900,0	3 600 €
	Aide à l'installation/ Suivi apicole	h.j	4	250,0	1 000 €
	Sensibilisation compostage	h.j	5	600,0	3 000 €
	Animateurs locaux (2)	h.mois	12	500,0	6 000 €
					- €
64	<i>Ressources humaines dédiées au projet (salaires)</i>				
	Chef de projet	h.mois	2	4 500,0	9 000 €
	Chargé de projet	h.mois	6	2 000,0	12 000 €
					- €
65	<i>Autres coûts (à détailler et préciser)</i>				
	<i>Charges diverses</i>				- €
	Supports de communication (kakémono)	piece	2	250,0	500 €
	Supports de communication (Pancarte)	piece	1	350,0	350 €
Classe	Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			83%	44 980 €
2	<i>Investissements matériels (liste détaillée)</i>				
	Système d'irrigation (100 m)	kit	1	1 000,0	1 000 €
	Outillage de jardinage/maraîchage	set	1	450,0	450 €
	Arbres fruitiers anciens adultes	piece	5	500,0	2 500 €
	Poulailler semi-auto (capacité 15 poules)	kit	1	2 500,0	2 500 €
	Ruches (dont une ruche tronç)	unité	4	200,0	800 €
	Essain d'abeilles noires	unité	3	400,0	1 200 €
	Matériel apiculteur	kit	1	600,0	600 €
Classe	Sous-total DEPENSES D'INVESTISSEMENT			17%	9 050 €
	Sous-total COÛTS DIRECTS DU PROJET				54 030 €
	Frais administratifs (somme forfaitaire intégrant une quote-part des frais de gestion de			10%	5 403 €
	TOTAL des dépenses de l'Action			100%	59 433 €

• Le plan de financement **prévisionnel de l'Action**

	Plan de financement	Acquis	Demandé	% du total	Ressources
74	Subvention demandée à la Métropole (DEEU)		X	17%	10 000 €
75	Autofinancement (<i>fonds propres associatifs</i>)	x		5%	3 000 €
74	Autre subvention (<i>Politique de la Ville</i>)		x	18%	11 000 €
74	Autre subvention (<i>mécénat</i>)		x	31%	18 500 €
74	Autre subvention (13 Habitat)	x		8%	5 000 €
74	Autre subvention (CD 13)		x	5%	3 000 €
74	Aides à l'emploi (<i>CUI-CAE</i>)		x	15%	9 000 €
75	Autres produits (<i>à préciser</i>)			0%	
	TOTAL des ressources pour l'Action			100%	59 500 €